

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Badre Fakir, vengeance familiale - Le débrief

Hé, vous ! Oui, vous !

Savez-vous que vous pouvez écouter Europe 1 ou 230 radio, 700 web radio et plus de 200 000 podcasts sur une seule application gratuite ?

Avec Radio Player France sur smartphone, enceinte ou en voiture, vos radios sont toujours avec vous.

Radio Player France, l'appli de toutes les radios.

Pour commenter son histoire du jour,

Christophe Ondelat reçoit un invité, acteur direct de son récit.

Je vous ai raconté l'enquête sur le meurtre de Badré Fakir en septembre 2015 à Nîmes, tué par sa femme, Katarina Castro, avec l'aide de ses deux fils.

Elle n'a pris que 12 ans pour ce meurtre et les enfants, finalement, ont été acquittés.

Et je débrieife cette histoire avec l'un des ténors du baron de Montpellier,

maître Jean-Marc Darigade, qui était avocate d'une partie de la famille de Badré Fakir dans ce dossier,

soit ses deux frères et leurs enfants.

Et d'ailleurs, pourquoi uniquement des deux frères ?

J'ai cru qu'on comprend que il y avait des dissensions dans la famille de Badré Fakir.

Je me trompe ?

Non, non, non, vous ne trompez pas, effectivement.

C'était une instruction qui a duré beaucoup de temps.

Les deux soeurs de Badré Fakir ont été très diligentes, très actives dans le travail d'enquête, participant, comme vous venez de le rappeler.

Et peut-être un entail fait un peu trop de sorte qu'il y a eu à un moment une volonté des frères de prendre un peu de distance par rapport à cette attitude très agressive de leurs soeurs.

Est-ce qu'il y a une apprisation différente entre les deux frères que vous représentez

et les deux soeurs de Badré Fakir sur le caractère violent de Badré Fakir ?

Disons que les deux frères que j'assistais, ils acceptaient l'idée que leurs frères n'étaient pas la victime idéale,

c'était pas une blanche au courant, ils avaient des consciences des défauts de leurs frères,

ils n'étaient pas outranciés, si vous voulez, dans ce sens-là, après, évidemment, ils gardent.

Alors que les soeurs, oui, avaient tendance un peu à gommer cet aspect-là et à se concentrer sur le caractère vénal de cette affaire,

fait comme ce que vous avez rappelé, et a oublié un peu ce qui avait pu quand même motiver Katarina Castro.

Les frères, et donc vous, vous êtes amenés à dire au procès que vous aviez conscience que c'était un homme violent ?

On a eu conscience, on n'a pas gommé ces défauts-là, on s'est concentré après sur l'effet à ne même, qui présente quand même des caractères d'horreur absolus, peu importe la motivation, peu importe le contexte,

c'est quand même un dossier qui révèle une méthodologie dans le crime qui était friante,

et on peut rester quand même choqué du résultat obtenu par rapport à la méthode employée.

Comme bien même, la victime a pu, par le passé, être présentée comme tyrannique, violente,

et certainement un vecteur de malheur pour les femmes qu'il a rencontrées.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Badre Fakir, vengeance familiale - Le débrief

Un commentaire, donc, sur le verdict. Est-ce que vous et vos clients, vous trouvez légitime cette peine qui est finalement assez mesurée au titre des violences qui ont été subies par Katarina, par Badre Fakir ?

Je suis sûr que le verdict qui paraît assez clément, ce que je voudrais dire d'envoyer, c'est qu'à l'issue du procès, il y a eu une espèce de réunion des deux familles, et finalement la justice est passée et a permis à deux parties de se reparler un peu. Donc ça, c'est peut-être le côté positif.

Mais c'est vrai que la peine, elle est apparue peut-être très mesurée par rapport à la méthode utilisée, par rapport à ce caractère préparé, et surtout à l'attitude qui avait été celle de Katarina Castro, qui a été celle de ses fils au départ de l'enquête, puisque ils avaient tout fait pour égarer les policiers.

Elles sont condamnées pour meurtre et pas pour assassiner, alors que je vous ai fait parler pendant le procès, mais elle est quand même venue avec du serf flex, elle lui a mis du zolpidem, elle avait prévu de l'essence pour mettre le feu.

Il y a tout un tas d'éléments qui peuvent laisser penser que c'est un assassinat.

Ah oui, la méthode, tout est préparé, c'était une évidence, elle avait menti sur le barbecue, s'il y a bien eu un barbecue, c'était un barbecue macabre dans ce tunnel ferroviaire.

Il y a même eu un expert qui est venu dire, pour s'en rétracter quand même à l'audience au cours des débats, que peut-être Tré Fakir n'était pas totalement mort au moment où on a mis le feu à son corps.

C'est parce que des logistes, il n'y a pas de suits dans les poumons, donc ce n'est pas parce que des légistes.

Tout à fait, mais il y avait des accords des experts sur ce terrain, c'est-à-dire qu'il y a quand même un expert qui est venu le dire, et aimait de ses légistes et qui est venu le contredire.

Mais à partir de cet aspect-là, il reste effectivement la présence de serf flex, la présence de médicaments, de ce zolpidem pour l'insuquer, comme vous vous dites, la présence du corps de lettre, la présence d'un bidon d'essence, d'une mèche pour allumer, d'un briquet, d'un véhicule utilitaire pour transporter le corps, d'un endroit pour prévu à l'avance pour le brûler.

Tout ça démontre que ça avait été préparé avec une logique, et on avait même prévu que la journée du lundi serait une journée normale où tout le monde était allé à son travail comme si de rien n'était.

Il faut un sang froid quand même, après avoir vécu cet horreur, qui est assez étonnant.

Je vous trouve convaincant sur l'assassinat, maître Darigan.

Mais du coup, comment est-ce que vous expliquez que les jurés n'aient pas retenus ça ?

Je crois que si vous voulez, il y a eu dans cette affaire, voilà, c'est une instruction qui a été très très longue,

il y a eu peut-être de la part des partis civils et notamment des deux seurs, trop deux ailes,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Badre Fakir, vengeance familiale - Le débrief

une mise en cause systématique du travail des policiers, une mise en cause systématique du travail de la justice et des juges d'instruction,

de sorte que l'ordonnance de mise en accusation, je ne sais pas si vous l'avez noté, elle est signée par quatre juges d'instruction, histoire de montrer que le travail de la justice est écautionné par non pas un seul juge, mais par quatre.

Donc c'est vous dire que les mises en cause sont allées loin et que finalement cette logique de mise en cause,

c'est retourner contre celles qui voulaient une justice pour leurs frères.

Mais j'essaye de comprendre, comprendre ça se passe. Tout le monde a priori s'en reconvaincu qu'il s'agit d'un assassinat.

Et les jurés s'en dites aussi, le fait d'avoir acheté les olpidèmes, le fait d'avoir l'essence, le fait d'avoir les serflex, le fait d'avoir le couteau,

tout ça indique des préparatifs. Comment est-ce qu'un jury peut être amené à dire, ah ben non, ça n'est pas un assassinat.

Est-ce que c'est en gros pour répondre à une autre question qui est, ce type est étince, un type, et donc cette femme, on va la sauver autant qu'on peut.

Oui, vous avez tout parfaitement résumé, après c'est la grandeur, ou peut-être pas la grandeur, j'en sais rien, du jury populaire.

C'est-à-dire que le droit par moment peut avoir des contingences qui sont écartées ou bénéficient d'une appréciation populaire et souveraine

qui va faire qu'on a voulu sauver Katarina Castro au maximum.

Mais si vous inversiez ce procès et que vous fassiez le procès de l'homme qui réagit de la même façon,

un arrogant du fait que sa femme le frappait, mais en étant dépourvue du certificat médicaux, étant dépourvue de main courante,

étant dépourvue de plainte préalable, ben avec une méthodologie pareille, je peux vous dire que ça ne se termine pas à 12 ans, ça se termine avec la pétuité.

Alors les fils sont acquittés. C'est assez étonnant parce qu'à priori donc ils ont aidé au transport du corps, au minimum,

ce qui vaut habituellement de mon expérience entre 5 et 7 ans. Et là ils sont acquittés.

Ils sont acquittés parce qu'ils n'étaient pas poursuivis pour les délits connex de demander des notions de crime,

ils n'étaient pas poursuivis pour avoir modifié la scène de crime, ils n'étaient pas poursuivis pour avoir traité assistance postérieurement au crime,

et tous ces délits qui peuvent être poursuivis, on avait retenu que la complicité d'assassinats, et de sorte comme la mère les protège sur les coups de couteaux,

et qu'on peut par rapporter la preuve que l'un d'entre eux et l'autre de ces coups de couteaux, ils ne sont plus remontés simplement à quitter.

Et on arrive au paraiso que ce suivant, c'est qu'ils ont certainement été indemnisés pour la détention provisoire qu'ils ont faite dans le cadre de cette instruction.

Oui, ça aussi quand même, c'est très étonnant parce que, qu'est-ce qui fait que les quatre juges d'instruction ne les mettent pas en examen pour le transport des corps, la modification de la scène de crime et la crémation ?

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Badre Fakir, vengeance familiale - Le débrief

Oui, c'est très étonnant, mais je crois que c'est le lieu aussi au fait que c'est toujours lié à cette logique qui a eu très agressif, où finalement on s'est plus attaché à répondre au coup donné par les partis civils et aux différentes attaques qu'elles faisaient, et pour finalement négliger certains aspects de ce dossier, et voilà, c'est pour ça que c'est un peu retourné contre la famille de cette méthode logique.

Il faut savoir que les deux soeurs, elles ont fini par être condamnées pour dénonciation calomneuse à les gardes de policiers, c'est à dire que c'est aller loin.

Mais quel était leur intérêt à elles, je comprends pas ?

Elles se sont investies trop dans ce dossier, elles se sont prises pour des inquiettrises, et puis ensuite, mais pas des inquiettrises objectives,

je dis énormément parce que c'était des petites soeurs de la victime, et de sorte qu'après elles ont fini par dévoyer leur lutte à quelque sorte.

Et ça a nui à plein aspect de ce dossier, et donc il y a eu des ombles et deux frères à non bénéficiers, alors qu'ils ont carbonisé le corps de leur propre père, alors qu'ils ont certainement tarforé de coups de routeau, alors qu'ils ont prémédité le plan à un son entier,

ce qui glace d'horre quand on y pense, et quand on réfléchit, ils ont même été endénisés pour cela.

Pour la détention, on effectue à toi.

Voilà, exactement.

On est d'accord qu'elle est jugée et elle est détenue ?

Oui, elle était détenue, mais là je pense qu'elle est même déjà sortie de prison.

Voilà, c'est la question que j'allais vous poser, parce que ça fait 6 ans, 21 plus 2, ça fait 8, elle est condamnée à 12, possiblement elle est sortie.

Oui, elle est sortie très récemment, je pense qu'elle est sous le régime, certainement, du brass VB, électronique, pour terminer sa peine, alors où on parle de ce dossier.

Merci beaucoup Jean-Marc D'Arrigade d'avoir accepté de revenir sur cette affaire de 2015. Annem. Des centaines d'histoires disponibles sur vos plateformes d'écoute et sur europe.fr.